

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 1^{er} Mars 1892

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 22 février dernier, M. Léon Cruzel, membre du Comité d'hygiène publique et de salubrité, est autorisé à accepter et à porter la croix de Chevalier de l'Ordre Pontifical du Saint-Sépulcre qui lui a été conférée par S. S. le Pape Léon XIII.

Le Prince, par Ordonnance du 27 février dernier, a nommé M. Joseph Marquet, Trésorier-Adjoint du Conseil de Fabrique, en remplacement de M. Lucien Treppoz, démissionnaire.

Par Ordonnance Souveraine du même jour, M. Louis Ajani a été nommé Membre de la Commission administrative de l'Hôtel-Dieu, en remplacement de M. Schauffler.

NOUVELLES LOCALES

Le Tribunal Supérieur, jugeant correctionnellement, a condamné, le 25 février dernier, pour mendicité, les nommés : Charles Leblanc, de Nice, Etienne Baudino et Auguste Sjoberg, italiens, à 6 jours de prison chacun ; Albin Oberto et François Florio, italiens, pour rébellion, le premier à 3 jours d'emprisonnement, le deuxième à 16 francs d'amende ; le nommé Victorin Girot, né à Bollène (Vaucluse), pour vagabondage, à 6 jours de prison, et les nommés Séraphin Fighiera, 10 ans, et Félix Fighiera, son père, poseur au chemin de fer, le premier aux frais seulement pour coups et blessures volontaires ayant occasionné une maladie de plus de 20 jours, mais ayant agi sans discernement, le second déclaré civilement responsable.

Nous empruntons au *Figaro* le récit de la bataille fleurie de mardi dernier :

La bataille des fleurs est la fête de l'élégance. La coquetterie y porte haut la tête. Les dames y font un étalage pimpant de leurs toilettes et de leurs sourires. La vue et l'odorat sont, du même coup, satisfaits.

La réunion de Monaco avait attiré boulevard de la Condamine tout le monde aristocratique et officiel de la Principauté. Le temps était superbe.

Aux tribunes : le duc de Richelieu, le baron et la baronne de Farincourt, le comte Gastaldi, la princesse de Brancovan, la comtesse de Clermont-Tonnerre, le comte et la comtesse de La Chapelle, la baronne Gourgaud, les généraux Friant et de La Salle, le comte Bertora, M. et M^{me} de Thezillat, M. et M^{me} Bornier, M. et M^{me} Turrel, M. et M^{me} Jolivot, M^{me} et M^{lle} de La Londe, le comte de Lastours, le colonel et M^{me} Dechizelle, etc.

Les bannières d'honneur ont été pour le landau en mimosas de M^{me} de Bury ; le break de M^{mes} Reynier et Gastaud ; la voiture des dominos blancs, anémones et giroflées blanches ; la charrette aux giroflées blanches ; le landau fait d'anémones, de giroflées et de mimosas, et dans lequel luttaient vaillamment M^{mes} Colignon, Blanchy Bérail et M^{lles} de Loth.

Nous n'ajouterons qu'un mot. Ajournée d'abord, par suite du mauvais temps, organisée à la hâte

entre deux journées de pluie, la bataille de mardi a été un grand succès pour la Société des Régates. La seconde bataille est fixée au dimanche 13 de ce mois. Souhaitons-lui un temps favorable.

M. P. Gallerand, concessionnaire des ascenseurs de Monte Carlo, a remis cent francs à S. Exc. le Gouverneur Général, pour les pauvres de la Principauté.

Mardi dernier, le yacht anglais à voiles, *Oceano*, à lord Walverton, est entré dans notre port venant de Nice.

Vingt et un hommes d'équipage, 4 passagers, jauge : 206 tonneaux.

Comme tous les ans, le Collège de la Visitation a donné dimanche, à l'occasion du Carnaval, une représentation dramatique à laquelle assistait l'élite de la société monégasque. Grand succès pour les jeunes interprètes des deux pièces jouées : un drame en 3 actes, *Le Due Rose di York* et *Il Campanello dello Speziale*, farce en un acte.

Aujourd'hui, deuxième journée théâtrale : *Le Memorie del Diavolo*, drame en 3 actes, et *Osteria di Prutoraso*, farce en un acte.

- OBJETS TROUVÉS. — 1° Un bracelet, or et diamants, trouvé par M. Berttschin, demeurant à Nice. — Cet objet a été rendu à sa propriétaire, M^{me} Derigny ;
 2° Une broche, trouvée par M. Raybaud, employé aux ascenseurs de Monte Carlo ;
 3° Une fourrure, trouvée par MM. Tagliasco et Gaziello, carabiniers ;
 4° Un parapluie, trouvé par M. Grandjean, cordonnier, demeurant boulevard des Moulins ;
 5° Une montre, trouvée par M. Durrante, caporal aux Sapeurs-Pompiers ;
 6° Un éventail, trouvé par M. Armelin, brigadier chef de police ;
 7° Une mantille et un nécessaire de peintre, trouvés par M^{me} Vauvilley ;
 8° Une épingle de cravate, trouvée par M. Poupon, bijoutier.
- On peut réclamer ces objets à la Direction de la Police.

Magnifiques représentations de la *Juive* mardi et samedi de la semaine dernière. M. Boudouresque, de l'Opéra, a obtenu, dans le rôle du Cardinal, un véritable triomphe.

M. Chevalier, à une belle voix de ténor, joint un jeu remarquable ; il a dit avec beaucoup de talent la scène de la Pâque et l'air final : *Rachel quand du Seigneur*.

M^{mes} Hamann et Jane Guy ont été très applaudies. Les fleurs leur ont été prodiguées. La salle, pendant les deux soirées, était superbe.

- Demain soir, *Lohengrin* :
- | | |
|------------------------|-------------------------------|
| Elsa..... | M ^{lles} L. Romeldi. |
| Ortrude..... | Passama. |
| Lohengrin..... | MM. Massart. |
| Frédéric de Telramund. | Ughetto. |
| Le Roi Henri..... | Couturier. |
| Le Héraut..... | Paillard. |

Dans notre numéro du 16 février, nous avons dit qu'un médecin français, M. le docteur Calmette, avait réussi à trouver, après de nombreuses expériences, un antidote au venin, jusqu'ici toujours mortel, du serpent cobra-capello.

M. le docteur Albert Calmette, médecin de 1^{re} classe du corps de santé militaire colonial, est depuis plus d'un an directeur de l'Institut Pasteur de Saïgon. Il n'est pas étranger à notre région, comme on pourrait le croire. Il est, en effet, né à Nice le 12 juillet 1863, et est le troisième fils de M. Calmette, ancien sous-préfet et ancien secrétaire général de préfecture, qui fut auparavant chef de division à la préfecture des Alpes-Maritimes, département dans lequel il a laissé les meilleurs souvenirs.

Le frère aîné du docteur Albert Calmette, M. Emile Calmette, ancien élève du lycée de Nice, est médecin major de 1^{re} classe au 118^e régiment d'infanterie. Son autre frère, M. Gaston Calmette, est bien connu dans la presse parisienne : c'est un des principaux rédacteurs du *Figaro*.

Les détails qui précèdent nous sont envoyés de Nice par un ami et ancien collègue de M. Calmette père, qui habite depuis plusieurs années le département des Côtes-du-Nord. Nous pensons qu'ils sont de nature à intéresser nos lecteurs au moment où l'importante découverte faite à Saïgon est l'objet de l'attention du monde savant.

Jeudi 3 mars, à 2 heures et demie de l'après-midi, quinzième Concert classique de musique ancienne et moderne, sous la direction de M. A. Steck, avec le concours de M^{lle} Juliette Thévenet, harpiste :

- | | |
|---|-------------|
| <i>Symphonie Ecossaise</i> | Mendelssohn |
| A. Andante con moto ; allegro un poco agitato — B. Vivace — C. Adagio — D. Allegro vivacissimo. | |
| <i>Manfred</i> , fragments symphoniques..... | Schumann |
| A. Ouverture — B. Ranz des vaches. Le solo de cor anglais par M. LAVAGNE. C. Entr'acte — D. Apparition de la Fée des Alpes. | |
| Prélude de <i>Parsifal</i> | R. Wagner |
| <i>Concertino pour harpe</i> | Oberthur |
| (Avec accompagnement d'orchestre). M ^{lle} Juliette THÉVENET. | |
| Marche héroïque de <i>Jeanne d'Arc</i> | Th. Dubois. |
| (1 ^{re} audition). | |

Dimanche 6 mars, à 2 heures et demie de l'après-midi, neuvième Concert international, *Oeuvres Italiennes* :

- | | |
|---|--------------|
| Ouverture des <i>Vêpres Siciliennes</i> | Verdi. |
| <i>Melanconia Campestre</i> | Bolzoni. |
| Le solo de cor par M. BRICOUX. | |
| <i>Ingénue</i> , gavotte..... | Arditi. |
| <i>Scènes Champêtres</i> | Ponchielli. |
| Ouverture de <i>Guillaume Tell</i> | Rossini. |
| Violoncelle, M. SANSONI ; flûte, M. CHAVANIS ; Cor anglais, M. LALLIET. | |
| Fragments de <i>Cavalleria Rusticana</i> | P. Mascagni. |
| A. Prélude — B. Sevillana. | |
| <i>Dors mon enfant</i> , berceuse pour violon solo.... | Sivori. |
| M. CORSANEGO. | |
| <i>Marche Triomphale</i> | Mancinelli. |

Les mardi, jeudi, vendredi et dimanche, sur la terrasse du Casino, *Théâtre des Pupazzi*, de M. Lemerrier de Neuville.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Lundi 22 février

Le Prix de Roquebrune a été gagné par M. le comte Neiva, premier, battant M. le comte de Robiano, second, et M. Descharmays, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Scott, comte de Trauttmansdorff, Paccard, comte Zichy, Roberts et Galfon.

Mercredi 24 février

Le Prix du Cap-Martin a été gagné par M. Vernoy, premier ; la seconde place a été partagée entre MM. Blake et Faure.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Descharmays, comte Zichy, Filip, comte Neiva, Galfon, Common et Desgenetats.

Vendredi 26 février

Le Prix de la Turbie a été partagé entre MM. Thome et le comte de Sainte-Aldegonde ; la troisième place a été pour M. le Comte de Robiano.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. le Comte Zichy, le Comte de Trauttmansdorff, Flip et Common.

SPORT VÉLOCIPÉDIQUE MONÉGASQUE

Nous reproduisons la liste des prix qui seront décernés, dimanche, aux Courses organisées par la Société du Sport Vélocipédique Monégasque, avec le concours de la Société Philharmonique.

Première Course

1^{er} Prix : Un objet d'art ou une médaille d'une valeur de 100 francs, offert par le Président d'honneur ; 2^e Prix : offert par les Présidents actif et honoraire ; 3^e Prix : Une Médaille en argent, offerte par la Société des Régates ; 4^e Prix : Une Médaille en bronze, offerte par la Société des Régates.

Deuxième Course

1^{er} Prix : 100 francs ; 2^e, 70 fr. ; 3^e, 40 fr. ; 4^e, 20 fr.

Troisième Course

1^{er} Prix : Médaille vermeil et diplôme ; 2^e Prix : Médaille argent et diplôme ; 3^e Prix : Médaille bronze et diplôme.

Quatrième Course

1^{er} Prix : 500 francs ; 2^e, 250 fr. ; 3^e, 100 fr.

Cinquième Course

1^{er} Prix : 300 francs ; 2^e, 150 fr. ; 3^e, 80 fr. ; 4^e, 40 fr.

Sixième Course

1^{er} Prix : 100 francs ; 2^e, 70 fr. ; 3^e, 30 fr.

Septième Course

Prix unique : Un objet d'art.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Toulon. — Pendant la nuit de jeudi, vers 2 heures du matin, une trombe de vent et d'eau d'une violence inouïe a traversé le territoire de Six-Fours, près de la Seine. Sa direction était est-sud-est, venant de la haute mer.

Sur son passage, nombre d'arbres ont été déracinés et plusieurs maisons de campagne ont été fortement endommagées.

On ne signale aucun accident de personnes sur terre ferme, mais on craint que la trombe n'ait produit quelque sinistre en mer.

Nice. — Par décision de M. le Directeur général des postes et télégraphes, M. Fédérici, agent du service maritime postal, a été nommé receveur des postes du bureau de Nice, place Garibaldi.

— Par suite du mauvais temps, le Grand Corso Carnavalesque du dimanche 28 février n'ayant pu avoir lieu, le Comité a décidé de modifier le programme des fêtes de la manière suivante :

Mardi 1^{er} mars : Première journée du Grand Corso Carnavalesque et bataille de confetti.

Le soir : Deuxième grand Veglione au Théâtre-Municipal.

Jeudi 3 mars : Deuxième journée du Grand Corso Carnavalesque et distribution de bannières.

Le soir : Feu d'artifice et retraite aux flambeaux.

La bataille de fleurs d'hier a été assez réussie. Des étrangers ont été amenés en foule par les trains de plaisir. Les trains supplémentaires annoncés pour dimanche auront lieu jeudi.

Villefranc-sur-Mer. — La première division de l'escadre de la Méditerranée, commandée par M. le vice-amiral Rieunier et composée du Formidable, l'A-

miral-Baudin, le Courbet et la Dévastation, est entrée, jeudi soir, en rade de Villefranche.

Menton. — Le jeune Adrien Lupi, âgé de 22 ans, matelot à bord de l'Amiral-Baudin, en rade de Golfe-Juan, jouait avec un de ses camarades sur le pont du navire. Il ne s'aperçut pas que ce dernier tenait son couteau ouvert, il se jeta si maladroitement sur lui que la lame pénétra dans le cœur ; la mort fut instantanée. Les obsèques de ce malheureux jeune homme ont eu lieu à Menton, au milieu d'une affluence considérable.

CAUSERIE

Le Corset à travers les âges

On distribue en ce moment les rapports du jury international de l'Exposition de 1889, publiés sous la direction de M. Alfred Picard, rapporteur général. Ces rapports forment une série de documents très importants et très sérieux au point de vue technique, mais dont la lecture peut, en même temps, présenter, même aux plus profanes, un attrait fort intéressant. Voici, par exemple, dans le rapport de la section des industries accessoires du vêtement, un historique complet et vraiment curieux du corset :

Il est certain qu'il était inconnu dans l'antiquité. Les femmes de la Grèce ou de l'ancienne Rome soutenaient leur poitrine à l'aide d'écharpes ou de ceintures. Et qu'on ne vienne pas dire que ce système était défectueux et préjudiciable à la beauté corporelle de la femme. Les admirables chefs-d'œuvre de la statuaire antique nous permettent d'affirmer que la femme n'avait alors nul besoin de l'artifice du corset et savait néanmoins être belle. Il est vrai qu'à l'aide de bandelettes adroitement disposées les unes sur les autres, elle parvenait non seulement à serrer étroitement sa taille, mais encore à soutenir ses seins, à en augmenter le volume et à effacer ses épaules.

Le corset cet « instrument de gêne et de mensonge », fut apporté en France vers le milieu du quatorzième siècle par les dames et filles suivantes des Compagnies anglaises. Ce vêtement n'avait d'ailleurs de commun avec le corset actuel que le nom. C'était une sorte de mante, en pelletterie le plus souvent, qui avait la forme d'une petite chasuble de prêtre.

Cependant, dès le douzième siècle, les femmes dessinaient leur taille au moyen du *bliand*, une manière de justaucorps très étroit ajusté à la forme de la poitrine.

Sous Charles VI, la ceinture était encore le seul soutien de la poitrine. Plus d'une femme toutefois savait déjà corriger l'ingratitude ou l'indigence de la nature par l'emploi de certaines poches rembourrées et piquées qui étaient cousues après la chemise. « Les surcots ouverts, c'est-à-dire évidés sur les côtés, dit Quicherat, constituaient alors avec les corsets de drap d'or ou de fourrures, le costume de cérémonie des grandes dames. »

Donc le corset fut primitivement ouvert ; après avoir été fermé, il se rouvrit, puis se ferma de nouveau. Bour-sault, dans sa comédie des *Mots à la mode*, nous apprend comment il était fait et de quel nom singulier il fut baptisé de son temps :

Enfin, la *gourgandine* est un riche corset
Entr'ouvert par devant à l'aide d'un fin lacet :
Et, comme il rend la taille et plus belle et plus fine,
On a cru lui devoir le nom de gourgandine.

Enfin le corset ou *cotte* a servi à désigner la robe de dessous dès le milieu du quinzième siècle.

C'est sous le règne de François I^{er} qu'on imagina de déformer le corps en l'emprisonnant dans des appareils qui méritaient de passer pour des instruments de supplice.

Basquine ou *vasquine* fut le nom des premiers corsets. Les montures étaient en fil de laiton, avec des buses de baleine par devant. Le terme de *buse* vient du mot *buste* : il désignait une baleine cousue sur le devant du corps piqué, comme on appelait sous Charles IX l'appareil destiné à obtenir une taille fine, à l'espagnole.

« Pour faire un corps bien espagnol, écrivait Montaigne, quelle geheune les femmes ne souffrent-elles pas, guindées et sanglées avec de grosses coches (entailles) sur les costes, jusques à la chair vive. Oui, quelquefois à en mourir. »

Ambroise Paré confirmait cette assertion en rapportant qu'il avait vu sur sa table de dissection de jolies femmes, à taille fine, « leurs costes chevauchant les unes par-dessus les autres. »

L'usage fut de monter les robes sur un corps, appareil en forme de gaine, fait de bougran, bordé de baleines de tous côtés. Le corps était considéré comme une chose indispensable pour empêcher la taille de se gâter dans le jeune âge.

Ce n'est qu'à la fin du dix-huitième siècle que les femmes commencèrent à abandonner les corps, exclusivement réservés dès lors aux toilettes de cour ou de gala. « Le corset de nos dames, lit-on dans un article du *Dictionnaire des origines*, publié à Paris en 1777, est un

petit corps ordinairement de toile piquée et sans baleines, qu'elles attachent par devant avec des cordons ou des rubans, et qu'elles portent en déshabillé. » Puis la tempête révolutionnaire emporta définitivement les corps avec toutes les choses de l'ancien régime.

Le costume antique, adopté par les femmes sous le Directoire, nécessitait l'emploi d'un petit corset de basin, de coutil ou de nankin, sans baleines, qui serrait modérément, n'exerçait pas une grande compression sur les fausses côtes et avait pour but de conserver la forme sphérique des seins. Ce genre de corset, dit à la *parseuse*, s'attachait par des rubans placés de distance en distance dans le dos. Il y eut aussi le corset à *poulies*, renouvelé du corset à *combinaisons*, inventé avant la Révolution par la célèbre modiste Beaulard, pour dissimuler les grossesses.

Sous le premier Empire, le corset se dessina très haut, au-dessous des seins ; il exerçait une pression modérée. Mais les élégantes de la Restauration mirent à la mode les corsets exerçant sur la poitrine une forte compression et garnis d'un busc qui se prolongeait jusqu'au milieu du ventre. Ces corsets s'attachaient par derrière, au moyen d'un lacet. Ce qui était fort incommode.

L'industrie du corset ne s'est développée en France qu'à partir de 1820. C'est à cette époque que la première fabrique de corsets en gros fut montée à Paris.

En 1829 parut un système de *délaçage instantané*. Quant à l'invention des *corsets sans couture*, elle remonte à 1832 ; c'est un Suisse, Jean Werly, qui établit à Bar-le-Duc la première manufacture de *corsets tissés*. Ces corsets sont, en effet, formés d'un seul morceau d'étoffe, tissé d'une façon convenable, pour présenter par lui-même tous les élargissements ou rétrécissements nécessaires à l'adaptation de la forme du corps.

Depuis lors, les différentes modifications adoptées ont eu pour but de rendre l'emploi du corset moins dangereux pour la santé, tout en permettant de corriger la taille ou de lui donner plus d'élégance.

Les anciens corps comprimaient le thorax et l'abdomen, gênaient la respiration et la circulation, troublaient les fonctions digestives et occasionnaient de graves désordres, tels que les maladies de cœur, d'estomac, de poitrine, parfois même la déviation de la taille. Aujourd'hui, les corsets, bien ajustés à la forme du corps et susceptibles d'une certaine élasticité, corrigent la taille sans la comprimer à l'excès, protègent et soutiennent la poitrine, laissant au buste la liberté des mouvements les plus étendus, et même permettent aux femmes d'accomplir, sans aucun risque, bien des efforts qui leur seraient autrement impossibles.

Si l'on observe encore parfois, chez certaines femmes, des troubles physiologiques dus à l'emploi du corset, il faut en faire remonter la cause non au corset lui-même, mais plutôt à une coquetterie mal placée qui entraîne les femmes à se serrer outre mesure.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Le Carnaval, période de l'année où jadis « la Folie » agitait ses grelots, ne fait plus beaucoup de bruit dans Paris. Le bœuf gras n'est plus promené solennellement dans les rues ; il va directement du concours agricole à l'abattoir et ne laisse plus de trace que sur les menus des restaurants, où l'on cote, à des prix élevés, le filet de bœuf « primé ». Dans les salons, la folie règne très peu, et l'on n'y entend pas le bruit de ses grelots. On se réunit surtout dans des diners et des soirées intimes.

Le bal officiel donné cette semaine à l'Elysée par le Président de la République et M^{me} Carnot n'a pas été aussi brillant que les années précédentes. Huit mille invitations avaient été lancées ; cinq mille personnes environ sont venues. Le monde diplomatique et le monde parlementaire n'ont fait qu'une courte apparition, et on pouvait facilement circuler, ce qui ne s'était jamais vu. La grande galerie circulaire qui donne sur les jardins était merveilleuse d'aspect. On avait clos les grandes baies avec des tapisseries des Gobelins, qui auraient été mieux à leur place dans des musées, tant elles sont précieuses. Leur perte serait irréparable, et il est presque imprudent de les exposer aux divers accidents qui peuvent survenir dans une salle de bal. Des glaces venaient çà et là jeter une note brillante au milieu des tentures autour desquelles des fleurs à profusion et l'éclat de l'électricité formaient un cadre féerique. On s'est, comme toujours, un peu bousculé au buffet, et on a un peu trop parlé de la crise ministérielle.

Parmi les diners, il faut citer en première ligne celui que la reine Isabelle a donné, dans le Palais de Castille, au duc de Nemours et à quelques autres invités de marque. Le dîner a été suivi de réception et, dans un

intermède musical improvisé sur la demande de la reine, M^{me} de Santos-Suarez et M. de Gramedo se sont fait très applaudir.

Chez M^{me} Emile Joubert, dîner très gai offert aux principaux veneurs de l'équipage Merle.

Dîner très brillant également chez M^{me} Edgard Stern. On commence à danser.

Bal très élégant chez la comtesse de Senneville, dans ses salons de la rue de Grenelle.

M. et M^{me} G. de Laveyrie ont donné, rue de Turin, une fête très élégante. Les salons pleins de fleurs et de plantes vertes avaient été transformés en jardins d'hiver. Cotillon très animé, fort bien conduit par M. Maurice Vallet et M^{me} Albert Dejean.

Bal blanc chez M^{me} de la Teillais. Bal des jeunes femmes chez M^{me} Gaudin et chez M^{me} Rémy.

M^{me} Ralli, une des femmes les plus élégantes de la colonie grecque, a fait danser une réunion d'élite dans sa belle résidence de la rue Meissonier.

Bal poudré chez M^{me} Hue. Bal costumé chez la baronne Morio de l'Isle.

Bal d'intimité chez M^{me} Henriette Sulzbach, en l'honneur de ses deux petites-filles, M^{lles} de Weisweiler, charmantes dans leurs toilettes vertes.

On a fait de la musique chez M^{me} la baronne de La Tombelle. Plusieurs compositions de son fils, le baron Fernand de La Tombelle, ont été très bien exécutées par M^{mes} Lefèvre, Kiréewski, MM. Ciampi et Heude.

Chez M^{me} Devlin, une élégante Australienne, on a fort applaudi M^{lle} Devlin, qui a chanté d'une façon ravissante deux mélodies de Widor, accompagnées par l'auteur, une violoniste, M^{lle} Everest, une cantatrice, M^{lle} Luridore, élève de M^{me} Marchesi, un excellent baryton, M. Holmann Black, et deux cantatrices mondaines, M^{me} Jarislawski, et M^{me} Mandl.

Une des grandes attractions de la semaine a été la représentation de *Carmen*, organisée par M^{me} Dietz-Mounin, au Théâtre-d'Application. M^{me} Dietz-Mounin a eu un succès sans pareil dans le rôle de Carmen qu'elle a chanté et joué en véritable artiste. M^{lle} J. Leclerc, de l'Opéra-Comique, a été très applaudie dans le rôle de Micaëla. Le célèbre baryton Bouhy a été merveilleux dans le rôle d'Escamillo. M. Le Lubez a été un parfait Don José. MM. Louis Royer, L. Marquet, Charles Morel, Alfred Cottin, M^{lles} Brass et de Malpe ont fort bien tenu les rôles secondaires.

A Saint Louis d'Antin, nombreuse assistance pour le mariage de M. Daniel le Barazer, avocat à la cour d'appel de Paris, adjoint au maire du 4^e arrondissement, avec M^{lle} Eva Leignadier.

En l'église Saint-Roch, mariage de notre confrère le chevalier Guy Ropartz, compositeur de musique distingué, avec M^{lle} Cécile Chauvy, petite-fille de l'avocat Bernard de Rennes, l'illustre défenseur de la Chalotais.

A la Trinité, mariage de M^{lle} Hellen West, petite-fille de l'architecte Félix Pigeory, avec M. Maurice Grimoin.

Le Conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, dans sa séance du 25 février, a nommé M. Foulon secrétaire général de la Compagnie. C'est un choix qui a été unanimement approuvé dans le monde de la presse, où M. Foulon, qui remplissait depuis plusieurs années les fonctions d'ingénieur secrétaire de la direction, est connu par sa compétence, sa haute intelligence et l'urbanité de ses relations. Il continuera les traditions de ses prédécesseurs qui ont su gagner à la Compagnie de l'Ouest des sympathies dévouées. Nos félicitations au nouveau titulaire de ce poste si difficile à remplir et au Conseil d'administration qui l'a nommé.

Le théâtre de l'Odéon a fait une tentative qui a prouvé une fois de plus que le théâtre d'Alfred de Musset si charmant à lire, n'était pas possible sur la scène. Il a donné *Fantasio*, qui a ennuyé, malgré le charme de l'interprétation, à la tête de laquelle se trouvait M^{lle} Réjane et malgré une excellente musique exécutée par l'orchestre de M. Lamoureux.

Au théâtre du Gymnase, la reprise du *Maitre de Forge* n'a pas eu le succès de la première représentation. La pièce a vieilli et l'interprétation ne valait pas celle d'autrefois. On a regretté M. Damala, M^{lle} Jeanne Hading et M^{lle} Lina Munte.

Le boulevard a maintenant son « Chat Noir » : le *Théâtre des Ombres Lyriques*, où les ombres chinoises font merveille dans la *Chanson* d'Emile Goudeau, le *Rêve de Joël* de Fragerolle, le *Roman de la rose* de Willette et *Vlà le printemps*, de Georges Moynet. Les

intermèdes sont remplis par les poètes Goudeski, Rameau, Pradels, Yame Nibor, Léon Durocher, Eugène Héros, et par les chanteurs Lemercier et G. Fiercy.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

Avis aux parieurs :

Deux marins, les capitaines Fondacaro et Haskel partiront l'an prochain de Montevideo pour se rendre à l'exposition de Chicago. Ils navigueront tous les deux en baleinière. Les deux petits navires auront chacun 17 m. de long sur 2 m. 75 de large. Chaque baleinière n'aura, en dehors du commandant, que deux hommes d'équipage.

La baleinière du capitaine Fondacaro s'appellera *Columbo* et battra pavillon anglais; celle du capitaine Haskel portera le nom de *Washington* et battra pavillon espagnol. Le premier arrivé au palais de l'exposition de Chicago sera considéré comme ayant gagné la course.

Le capitaine Fondacaro espère, paraît-il, accomplir le voyage en 55 jours.

Une course à travers l'Océan, voilà qui ne manque pas d'originalité.

Le journal de New-York nous donne des détails sur la dernière découverte de l'incomparable inventeur Edison.

Il s'agit d'un moteur électrique encore inconnu qui fonctionnera sans le bruit et les autres inconvénients de la locomotive. La vitesse qu'il déploiera sur les rails donnera une moyenne de 160 kilomètres à l'heure. Vous voyez que les 1,600 mètres qu'on met aujourd'hui une minute à faire ne seront plus qu'un ennui et un tourment pour le voyageur affairé, lorsque l'univers sera gratifié de l'incomparable véhicule.

Les villes aussi bénéficieraient du nouveau système.

Plus de chevaux sur les tramways, plus de traction par câble ou par chaîne sans fin, plus même de ces appareils encombrants qui mettent en mouvement les tramways électriques.

On a calculé que les lignes françaises de chemins de fer consomment, pour les traverses qui supportent les rails, sept cents arbres par jour.

Les six grandes Compagnies, pour l'entretien et la réfection de leurs voies, ont besoin de 2,563,000 traverses par an.

Ce chiffre énorme rapporté à la longueur totale des voies exploitées, représente 93 traverses par kilomètre.

Un arbre de belle taille donne en général dix traverses. De Marseille à Paris, on en compte 80,352.

On vient de découvrir, en faisant des fouilles, dans les fondations de la maison portant le numéro 14 de la rue du Prince, à Aurillac, appartenant à M. Poignet, conseiller municipal, une urne remplie de pièces d'or des quinzième et seizième siècles. Une partie de ces pièces sont d'origine espagnole ou italienne; les autres, aux effigies de Charles IX et de Henri III, semblent comme neuves.

M. Poignet estime ce trésor à plus de cent mille francs. On suppose qu'il aura été caché pendant les guerres de religion.

LES NOMS DES CARTES A JOUER. — Un correspondant de l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* a trouvé, dans un manuscrit du XVII^e siècle, les curieux renseignements que voici au sujet des noms attribués aux personnages figurés sur les cartes à jouer.

C'est sous Charles VII qu'on inventa le jeu de piquet.

Le valet de cœur, qui porte le nom de Lahire, était Etienne de Vignoles, connu dans l'histoire de France sous le nom de La Hire, un des plus fameux capitaines de Charles VII. On sait que, dans ce temps-là, le nom de valet était honorable. Le valet de carreau, nommé Hector, était Hector de Troie, seigneur de la cour de Charles VII et de Louis XI, qui le fit capitaine de sa grande garde; son véritable nom était Hector de Galard.

Le valet de pique s'appelle Augier, c'était le nom d'un fameux capitaine de Charlemagne, nommé Ogier le Danois.

On prétend que le valet de trèfle s'appelait Lancelot,

qui était un ancien paladin célèbre dans les romans. Les maîtres cartiers ont mis leur nom en sa place.

As, dans le piquet, est une première carte parce que l'argent est le plus nécessaire dans la guerre; or, on sait que le jeu des cartes est une espèce de guerre, et surtout le piquet. As est une pièce de monnaie.

Le trèfle signifie le fourrage, herbe commune dans les prairies. Le fourrage est nécessaire dans les armées; on connaît les piques, on s'en sert encore. Les carreaux étaient des espèces de flèches qui se tiraient ordinairement avec l'arbalète. On les appelait carreaux parce que le fer en était carré. Richard, roi d'Angleterre, fut tué d'une de ces sortes de carreaux, du temps de Philippe-Auguste.

Les quatre rois sont les plus fameux capitaines de l'antiquité, savoir: Alexandre, César, Charlemagne et David.

On croit que la Pucelle d'Orléans est représentée par la dame nommée Pallas, qui tient un lis à la main. La famille de cette pucelle fut appelée du Lis, nom que lui donna Charles VII.

La dame de trèfle s'appelle Argine, qui veut dire reine; dans Regina on trouve Argine. On prétend que c'était Marie d'Anjou, femme de Charles VII.

La dame de carreau est Rachel, si célèbre par sa beauté; c'est la belle Agnès, maîtresse de Charles VII.

La dame de cœur est Judith, c'est la mère de Charles VII, Isabeau de Bavière; on ne voulut pas mettre Isabeau, mais Judith.

Charles VII voulut être représenté par le roi David, à cause de la conformité qu'il y a entre ces deux princes qui furent tous deux présentés, David, par Saül et son fils Absalon, et Charles VII par son père, par sa mère et son fils Louis XI.

VARIÉTÉS

TABARKA ET LES PÊCHEURS BRETONS EN TUNISIE

On écrit de Tunis, 5 février :

« Un événement, gros de conséquences pour la colonisation de la Tunisie, s'est produit cette semaine. Huit pêcheurs bretons, conduits par M. Conseil, ont débarqué lundi dernier à la Goulette et vont en ressortir, aussitôt que le temps le permettra, pour aller s'établir sur l'île de Tabarka.

« Ces braves gens donnent, sur la misère qui règne parmi la population maritime de Bretagne, des détails navrants. On a peine à les croire lorsqu'ils racontent que des hommes s'engagent, pour une campagne de huit mois à Terre-Neuve, pour la somme de 50 francs une fois payée. Comment ces populations ne se détournent-elles pas vers d'autres industries? C'est qu'elles n'aiment que la mer et ne savent point se plier à d'autre existence.

« M. Conseil, ancien capitaine au long cours, a été l'apôtre de cette migration. Il avait lu le rapport dans lequel MM. Bouchon-Brandely et Berthoulet ont révélé, pour ainsi dire, les richesses de nos côtes africaines et plus spécialement de la côte nord de Tunisie. Il était venu en Tunisie recueillir un supplément d'informations, et la beauté et les avantages du site de Tabarka l'avaient particulièrement frappé.

« Tabarka, à en juger par les restes imposants de ses thermes et par l'étendue que couvrent les ruines, a dû être, au temps de l'occupation romaine, une de ces villes de quinze à vingt mille âmes si nombreuses alors en Tunisie. Une de ses citernes est encore entière. Le cardinal Lavignerie l'a fait déblayer, et il n'aura qu'à y ajouter un clocher pour la transformer en une église, qui, avec sa double rangée de piliers massifs et ses murailles épaisses, ne manquera pas de caractère.

« Après les Romains sont venus les Génois, grands constructeurs de fortifications. Il reste d'eux, sur la côte, un château dont le soleil a roussi les tours démantelées, et, sur l'île, un fort dont nos obus ont fait, en 1881, un monstrueux amas de pierre. Sous ce fort vivait un village de pêcheurs, dont l'église est très apparente encore. On raconte qu'ils avaient creusé autant de citernes que l'année a de jours, 365. Personne ne les a comptées, sans doute. La vérité est qu'elles sont nombreuses, qu'il y a un beau puits et que l'eau est abondante.

« Quand nos marins ont débarqué à Tabarka en 1881, toute habitation avait disparu, dans l'île aussi bien qu'à terre. Il n'y avait plus là que quelques soldats essayant d'arrêter la contrebande. Depuis, un village s'est créé où le recensement de l'année dernière a constaté l'existence de 134 de nos compatriotes, germe aventureux d'une colonie future. Pendant quelques années il végétait dans un des jolis paysages de la côte, ayant devant lui la mer d'où émerge l'île à 500 mètres du rivage, derrière lui les montagnes de la Khroumirie couvertes de forêts et sur sa droite une vallée très fertile et très vaste et malheureusement très fiévreuse aussi. Les habitants attendaient dans l'inactivité, les uns le moment où commencerait l'exploitation des forêts, les autres celui où s'ouvrirait les grandes mines de fer dont la Compagnie de Mokta et une autre Compagnie ont obtenu la concession dans le voisinage, lorsqu'en 1888 une cause imprévue vint donner à Tabarka, pendant quelques mois de l'année, l'animation qu'elle espérait. Les pêcheurs italiens, chassés des côtes algériennes par la rupture des traités de commerce et de navigation entre la France et l'Italie, se rabattirent sur Tabarka. Ils y trouvaient un bon refuge pour leurs barques, des eaux très poissonneuses et une législation qui exonérait leur industrie de toute redevance. Ils y sont revenus, depuis, tous les ans.

« Ils arrivent de Sciaccha, de Castellamare ou de Gênes dans le courant de mars et repartent vers le mois d'août. En 1888, leurs barques sont venues au nombre de 184; en 1889, au nombre de 232; en 1890, au nombre de 335. Puis le chiffre est retombé au-dessous de 300 en 1891. Chacune d'elles porte en moyenne huit ou neuf pêcheurs; c'est donc 2,000 à 2,500 personnes qui s'agitent sur cette plage, silencieuse le reste de l'année.

« On élève des baraques sur le bord de la mer pour les salaisons et l'air est empuanti par les débris de poisson qui se décompose. On y a préparé jusqu'à dix mille quintaux d'anchois et onze mille quintaux de sardines dans une année. Un spécialiste s'est amusé à compter qu'à 34 sardines et 37 anchois au kilogramme, il a été pris à Tabarka, en ces trois dernières années, 82,140,000 anchois et 102,387,000 sardines, représentant une valeur marchande de 1,601,280 francs.

« Pourquoi, s'est dit M. Conseil, dans un pays que protège la France, laisser cette fortune à des étrangers? Nos Bretons gagneraient au moins leur vie ici! Et il s'est mis en campagne, n'ayant pas le premier sou pour l'entreprise qu'il méditait.

« Avec une constance que rien n'a rebuté, il a sonné à toutes les portes où il espérait être entendu. Quelques-unes se sont ouvertes. Le ministre de la marine a promis un secours de 100 francs aux familles des pêcheurs qui s'en iraient avec lui tenter fortune en Tunisie. La Société de géographie commerciale a ouvert une souscription en sa faveur et a recueilli quelque argent. Le célèbre épicière, M. Potin, lui a donné 500 francs et, ce qui est bien autrement précieux pour eux, il lui a promis de l'aider à écouler les produits de ses pêcheurs. Cela, c'est le succès à peu près assuré. Car le poisson ne manque point, le prendre n'est pas plus difficile et est même plus facile pour des pêcheurs français que pour des pêcheurs italiens, car ils ont de meilleurs filets. Il n'y a d'incertain que la vente.

« Fort de ces appuis, M. Conseil a parcouru la côte bretonne. Il avait engagé une première troupe de dix pêcheurs que d'autres influences ont détournée vers Philippeville, en Algérie, où elle a débarqué il y a un mois. Il est allé alors à Lannion où il a enrôlé les huit hommes qui viennent d'arriver avec lui.

« Si ces pêcheurs réussissent, ils feront venir leur famille. Quelques-uns ont quatorze enfants. Et d'autres familles imiteront leur exemple. M. Conseil dit avoir trié ses huit hommes au milieu de deux cents demandes de gens prêts à émigrer au premier signe.

« Ainsi des misères à soulager en Bretagne, des colons français à établir en Tunisie et un recrutement de marins à assurer sur place à ce port de Bizerte qui va prochainement s'ouvrir, voilà bien des motifs pour encourager cet exode modestement commencé.

« Le petit vapeur de l'Etat, le *Triboulet*, transportera les huit pêcheurs, M. Conseil et leurs filets sur l'île de Tabarka. Ils s'installeront là dans un vieux bâtiment dont une partie est encore debout. Ils feront venir leur

première barque de la Calle et ils ont amené avec eux un charpentier qui se mettra tout de suite à la besogne pour en construire d'autres avec des bois de la Khroumirie.

« Depuis la publication du rapport de M. Bouchon-Brandely, plusieurs industriels français ont demandé au gouvernement tunisien l'autorisation d'établir sur l'île des établissements pour préparer les sardines à l'huile. Il y a là huit ou dix hectares de surface plane où de nombreuses sardinerie seraient à l'aise. En attendant qu'ils puissent vendre sur place leur pêche à ces établissements, les pêcheurs bretons saleront leurs sardines et leurs anchois. Les procédés des pêcheurs italiens laissent à la sardine une couleur rouge et une apparence poisseuse déplaisantes. Nos pêcheurs bretons connaissent le moyen d'éviter ces défauts.

« On annonce en même temps qu'une Compagnie française vient de se former au capital d'un million pour exploiter la thomara de Monastir. La prise de possession de la Tunisie par les capitaux et par le travail français se continue ainsi sans arrêt. »

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M^e CORDONNIER, notaire à Monaco, 3, Avenue de la Gare, 3

Suivant acte reçu par M^e CORDONNIER, notaire à Monaco, le vingt-trois février dernier, madame veuve TARRET, née DUNOYER, a cédé à monsieur Ange VALZORIO le fonds de commerce de la *Brasserie du Kremlin*, sis à Monaco, rue Grimaldi, numéro 10, à l'angle de la rue Albert.

Faire les oppositions, s'il y a lieu, dans la huitaine, en l'étude de M^e CORDONNIER, notaire.

Etude de M^e LOUIS VALENTIN, Notaire à Monaco Rue du Tribunal, 2

ADJUDICATION AMIABLE
Le samedi 5 mars 1892, à 2 h. de l'après-midi
En l'étude et par le ministère de M^e VALENTIN, Notaire
D'UN TERRAIN

situé à Monaco, dans la Condamine, entre la rue Grimaldi et la ligne du chemin de fer, d'une contenance totale de 1,502 mètres carrés 57 environ.

L'adjudication aura lieu en bloc ou en quatre lots dont trois en façade sur la rue Grimaldi et un sur le derrière dominant les précédents.

Entrée en jouissance immédiate.

Mise à prix à raison de 60 francs le mètre

On traiterait avant l'adjudication.

Pour tous renseignements s'adresser à M^e VALENTIN, notaire.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 22 au 28 février 1892

MENTON,	yacht à vap., <i>Wild-Rose</i> , angl., c. Brasshow, pas.
NICE,	yacht à voiles, <i>Océana</i> , angl., c. Gallia, id.
ID.	yacht à vap., <i>Eros</i> , fr., c. Dejoie, id.
SAINTE-TROPEZ,	b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte, sable.

Départs du 22 au 28 février

NICE,	yacht à vap. <i>Eros</i> , fr., c. Dejoie, passagers.
ID.	yacht à vap., <i>Wild-Rose</i> , angl., c. Brasshow, id.
ID.	yacht à voiles, <i>Océana</i> , angl., c. Gallia, id.
SAINTE-TROPEZ,	b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte, id.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Février.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	23	758.7	759.4	759.7	759.5	759.8	11.8	13.4	13.8	12.8				11.8	82
24	60.2	60.5	60.4	60.2	60.6	12.0	11.6	13.0	12.2	11.7	83	E	Pluie, beau, nuageux		
25	62.2	62.1	61.7	61.4	61.6	11.5	12.0	13.2	12.6	10.2	81	Calme, N E léger, modéré	Couvert, pluie		
26	60.2	60.7	61.6	61.5	61.8	9.5	11.2	11.8	10.0	10.4	74	Calme	Beau		
27	62.3	62.5	61.2	60.3	59.7	9.6	11.4	11.5	11.2	11.0	68	Calme, N E	Beau, couvert, pluie		
28	57.9	58.2	58.0	57.8	57.6	9.8	10.2	11.6	11.0	10.7	87	Calme, E	Couvert, pluie		
29	55.2	55.0	55.6	55.8	55.9	11.4	12.0	12.8	10.8	10.4	80	Calme, S O	Beau, couvert, nuit, orag.		
DATES		23	24	25	26	27	28	29							
TEMPÉRATURES		Maxima	13.8	13.0	13.4	12.0	11.7	12.0	13.0						
EXTREMES		Minima	9.5	8.7	9.0	7.5	8.7	6.9	7.8						

Pluie tombée : 77^{mm} 6

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO
POUR 1892

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE
CODE DE COMMERCE
CODE CIVIL — CODE PÉNAL
Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

BAZAR
MAISON MODÈLE
V^o DAVOIGNEAU
Avenue de la Costa, Monte Carlo

Articles de Paris — Souvenirs du pays — Papeterie — Photographies — Parfumeries — Éventails — Parapluies — Ombrelles — Cannes — Articles de jeux — Jouets — Lingerie — Gants — Bijouterie.

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE

Prix très modérés

ON PARLE TOUTES LES LANGUES

HOUSE AGENT
Agence de Location (Villas)
VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS
S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

SOLUTION DE BIPHOSPHATE DE CHAUX
DES
FRÈRES MARISTES
de SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX (Drôme)

Cette solution est employée avec succès pour combattre les *Scrofules*, la *Débilité générale*, le *Ramollissement* et la *Carie des os*, les *Bronchites chroniques*, les *Catarrhes inopérables*, la *Phtisie tuberculeuse* à toutes les périodes, surtout au premier et deuxième degrés, où elle a une action décisive. Elle est recommandée aux enfants faibles, aux personnes débiles et aux convalescents. Elle excite l'appétit et facilite la digestion.

5 francs le litre, 3 francs le demi-litre.

Notice franco. — Exiger les signatures L. ARSAC et F^o CHRYSOGONE
DÉPÔT DANS LES PHARMACIES

Imprimerie de Monaco — 1892